

N/REF : 20/09/2024 14H10 C:000053 I:00114
V/REF : AC/C01467
V/Email reçu le Vendredi 20/09/2024 a 14H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CPH
IMMEUBLE : COPENHAGUE - CPH
1/2/3 SQUARE DE COPENHAGUE
.
35000 RENNES

Rennes, le 24 Septembre 2024

Référence Marché: 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 2 COPENHAGUE - MME FONTAINE 02 99 32 16 05 - 02 99 05 96 97
LOGEMENT N° 008665, PORTE N°8665, 4° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : REMPLACEMENT DU JOINT A LEVRE SUR PIPE WC
Donneur d'ordre : M. C GREGOIRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE WC
FOURNITURE ET POSE JOINT RÉSERVOIR WC FUYARD
REPOSE WC
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT BONNE ÉTANCHÉITÉ

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 23/09/24 a 11H42 M. C GREGOIRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS064-Rempl.	joint réservoir-cuvette WC	1	34,54
				34,54
		TOTAL H.T.		34,54
		T.V.A. a 10,00%		3,45
		TOTAL T.T.C.		En EURO 37,99

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.